

Beauvais, le 23 octobre 2020

Les formateur-trices du département de l'Oise

à

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique
des services de l'Éducation Nationale de l'Oise

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Avec le soutien du SNUipp-FSU, du SE-UNA, du SGEN-CFDT et de Sud Éducation des formateurs et formatrices du département souhaitent porter à votre connaissance plusieurs éléments.

Au fur et à mesure des années, nous constatons la dégradation de nos conditions d'exercice ainsi que la remise en cause de l'essence même du métier de formateur-trice et des valeurs qui le portent.

Cela a et aura de lourdes conséquences pour l'ensemble de notre profession et du service Public d'Éducation. En cette rentrée, plusieurs gouttes font déborder le vase.

Nous avons besoin :

- **De temps**

Les formateurs et formatrices réclament du temps. Du temps pour se déplacer sur les formations, se les approprier, les assimiler, les construire, les penser. En effet, il ne suffit pas de communiquer des contenus disciplinaires à un-e formateur-trice pour qu'il-elle devienne expert-e. Former, c'est un travail à plein temps. Nous vous demandons de le reconnaître. De plus, il appartient très souvent aux formateurs et formatrices de trouver les lieux des formations et cela n'est pas aisé, qui plus est dans le contexte sanitaire actuel.

La prise en charge des dossiers administratifs tels que GAIA, PPMS, PIAL, Référent sécurité, agréments, sécurité prévention, ... doit être supprimée. Nous vous rappelons que nous ne sommes ni expert-es ni formé-es pour le suivi de ces différents dossiers. Chaque année, de nouveaux dossiers administratifs sont à notre charge ce qui engendre un réel surcroît de travail qui n'est plus supportable.

- **De moyens**

Au début de cette année scolaire vient s'ajouter le déploiement des plans Français et Mathématiques avec la mise en place des constellations. L'organisation en constellations, qui, en soi, peut être un dispositif intéressant et qui s'inscrit dans un retour au cœur du métier de formateur, ajoute l'équivalent de plus de cent jours de travail à des emplois du temps déjà saturés par l'empilement de certaines missions depuis plusieurs années. En effet, il faut compter du temps pour organiser, préparer le contenu des interventions mais aussi accompagner les enseignant-es. La non prise en compte des heures de travail réellement nécessaires au déploiement de ces nouvelles missions de formation rend la situation intenable. Les formateur-trices concerné-es sont dans l'impossibilité humaine et matérielle de suivre les constellations. La charge de travail est beaucoup trop importante. Cette mesure aurait dû être accompagnée de créations significatives de postes de formateur-trices

comme le recommande par exemple le plan Villani-Torossian qui aurait dû conduire à la nomination d'un troisième conseiller pédagogique référent mathématique.

Il est, par ailleurs, incompréhensible d'avoir supprimé un poste de CPD arts plastiques.

De plus, l'enveloppe allouée aux déplacements doit être abondée pour permettre le défraiement de tous les déplacements engagés sur la circonscription notamment dans le suivi des constellations.

- **De communication**

Nous observons un manque de cadrage et de clarté sur l'organisation des formations de proximité et des formations concentrées. Par exemple, les IEN pensaient que les formateur·trices étaient informé·es des modalités d'organisation des formations de proximité, alors que les formateurs·trices censé·es y intervenir ne l'étaient pas. Cela a pu créer des tensions ou des quiproquos. Des personnels peuvent être sollicités pour organiser jusqu'à 21 formations de proximité ! Les temps de déplacement et de préparation ne sont pas pris en compte.

Les formations de proximité et les constellations ne sont pour le moment pas connues de tous les personnels de l'Oise. Il serait également intéressant qu'une communication claire soit établie et disponible pour l'ensemble des personnels. Elle présenterait les enjeux et les modalités de l'organisation de la formation en constellations. Son contenu devrait être travaillé en concertation avec les principaux intéressés. Cela éviterait ainsi aux formateurs et formatrices d'avoir le sentiment d'être envoyé·es en première ligne pour présenter le dispositif de formation en constellations.

- **De clarté et d'équité**

Les demandes des circonscriptions doivent être harmonisées notamment sur les modalités de formation de proximité (schéma présentiel ou hybride) et sur les contenus afin de permettre une mutualisation du travail et du calendrier (les premières formations arrivent d'ailleurs trop rapidement). Qui plus est, des informations contradictoires peuvent émaner des groupes départementaux et des conseils d'IEN.

Les besoins matériels doivent être pris en compte (un seul ordinateur dédié à la formation par école, absence de vidéoprojecteur, etc.) ainsi que la différence entre les circonscriptions (présence ou non d'écoles d'application, de PEMF hors école d'application, ...).

- **De formation**

Nous avons besoin d'être formé·es (techniques de formation en constellation ou ingénierie de la formation par exemple) et pas seulement informé·es.

- **De concertation et de considération**

Les enseignant·es doivent être concerté·es sur les besoins et contenus de formation au risque de proposer des formations « hors-sol » et non investies par les personnels. L'acte de formation doit être volontaire, s'il est subi ou contraint, c'est tout l'esprit de la formation qui est mis de côté et ses chances d'améliorer les pratiques qui sont abandonnées.

Les formateur·trices qui organisent les constellations doivent aussi être qualifié·es, volontaires, et non désigné·s.

Nous interrogeons le fond et la forme du plan départemental de formation. Sur la forme, c'est la première année où autant de formations ont lieu pendant les congés. Cela questionne les stagiaires comme les formateur-trices qui ont, eux aussi, besoin de congés, le cas échéant pour préparer les formations. Nous regrettons également que la majorité des formations, avec appel à candidature, se tiennent sur les vacances et soient, donc, moins attractives (hormis une attractivité financière...). Par exemple, toutes les formations EPS sont positionnées pendant les vacances, de même que les formations PSC1. Sur le fond maintenant, nous déplorons également, tout comme l'ensemble des enseignant-es, de ne pas avoir été associé-es au contenu de ce plan départemental. Nous vous demandons de réunir, très rapidement, le conseil départemental de formation.

- **De reconnaissance de notre professionnalisme et de notre expertise**

Le courrier envoyé, il y a peu, par Monsieur l'IEN-Adjoint aux PEMF est, lui aussi, très interrogant. Nous avons le sentiment d'être infantilisé-es et suspecté-es de ne pas remplir nos quotas d'heures alors que nous sommes toutes et tous pleinement engagé-es et investi-es dans des interventions à l'INSPE, dans des groupes départementaux, dans le suivi des stagiaires voire des M1, des T1 ou étudiant-es en licence 2 ou 3 préprofessionnelle. N'oubliez pas que les PEMF assurent aussi leur propre classe et tout le travail qui y est associé.

Nous avons le sentiment que notre professionnalisme n'est ni valorisé, ni reconnu par l'institution, pire qu'une image dégradée serait véhiculée par cette dernière qui nous suspecterait d'être « sous-employé-es ».

Nous avons le sentiment que notre expertise n'est pas reconnue quand il nous est demandé d'intervenir dans des formations concernant des domaines ou des cycles pour lesquels nous ne sommes pas « experts ». Pourquoi ne pas nous demander sur quelles thématiques nous souhaitons intervenir ? Cela se faisait il y a encore peu de temps. La complexité de la formation et les spécificités de la polyvalence doivent être prises en compte. Il ne s'agit pas juste de répondre à une demande institutionnelle mais de satisfaire les besoins en formation des enseignant-es. L'expertise dans certains domaines ne va pas de soi et demande un investissement des formateurs et formatrices sur le long terme. Là encore du temps est nécessaire. Il s'agit d'un temps professionnel et non personnel qui doit, lui aussi, être reconnu.

La rémunération des formateurs et formatrices en circonscription a été écartée de toutes les revalorisations récentes et de tout régime indemnitaire (prime REP/REP+, ISAE...). L'accès à un poste de formateur entraîne, de façon quasi systématique, une perte de salaire. Vous comprendrez que cela ne rend pas ces fonctions « attractives », et cela d'autant plus que l'administratif prend peu à peu et de plus en plus le pas sur le pédagogique et la formation. Certain-es d'entre nous s'interrogent sur la poursuite de leurs missions en circonscription et pensent à retourner en classe.

Pour conclure, en tant que formateur-trices, nous effectuons, au quotidien, un travail d'accompagnement et de formation au plus près des équipes enseignantes pour permettre à tous les élèves de réussir. Parallèlement, des tâches administratives nombreuses et chronophages, l'ajout, chaque année, de nouvelles missions, alourdissent notre charge de travail et ont un impact direct et conséquent sur la réalisation et la qualité de nos missions premières. Les missions des formateurs et

des formatrices doivent être recentrées sur les aspects pédagogiques et la formation. Nous vous demandons de prendre, véritablement, connaissance de notre travail de formateur ou de formatrice.

Manquant de moyens nécessaires à la réalisation de nos missions, nous ne sommes plus en mesure d'accomplir l'ensemble des tâches qui nous incombent aujourd'hui. Aussi, nous suspendrons la prise en charge de la formation continue et la participation à cette dernière à compter du retour des vacances d'automne, sans réponse concrète de votre part à ces revendications.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir en audience le plus rapidement possible afin de vous préciser l'ensemble de notre analyse et de nos revendications.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter aux difficultés croissantes que nous rencontrons.

Nous vous prions de recevoir, Madame l'IA-DASEN, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Krystell Avequin, Élise Bailleul, Véronique Baudlot, Ghislaine Bertheau, Florence Bessière, Vincent Boudard, Anne-Claude Brumont, Florian Carlier, Emmanuel Caty, Marc Chaudet, Carine Chiappetta, Kathy Cocole Huet, Marie-Claire Colnée, Corinne Cosyns, Christophe Cubaynes, Maria Dacheux, Lorédana Dauboin, Sophie Debacker, Marie De La Fontaine, Laure Delafosse, Valérie Delozière, Fanny Desirest, Olivier Desplanque, Isabelle Dumont Bidaud, Françoise Faure, Christophe Ferard, Karine Gauthier, Pascal Geindreau, Coralie Gilliocq, Nathalie Godart, Elodie Gournay, Florence Harmand, Sabine Hervet, Corinne Hof, Cécile Huriez, Sylvie Jouin, Céline Jourdain, Aude Jullien Halot, Sylvie Laurans, Christine Laviolette, Krystelle Lavollee, Valérie Lebihan, Loïc Le Bourg, Lucile Ledroit, Virginie Lepage, Axelle Letey, Charlotte Louvet, Delphine Lubert, Philippe Michot, Florence Moureaux, Nelly Mutnik, Nora Nafa, Joël Nauche, Sophie Nicolas, Laurent Noël, Francine Patoux, Marion Penchenier, Thierry Pichereau, Éric Piens, Sandrine Pihan, Camille Pinchot, Dominique Pizzo, Amélie Reznicek, Laurence Ruiz, Manuel Ruiz Hidalgo, Emmanuelle Rocher, Christophe Sueur, Delphine Vandromme, Nathalie Van Wallegem